

CDI – temps plein

Association loi 1901, le Comité National d'Action Sociale regroupe 20.000 collectivités locales adhérentes, représentant près de 770.000 agents territoriaux pour lesquels il organise et offre un ensemble de prestations et de services d'Action Sociale. Organisé en 7 antennes régionales, il recrute :

Chargé(e) de Développement des adhérents de l'association (H/F) pour son antenne IDF /Outre-mer installée à Guyancourt (78)

▪ Missions

Sous la responsabilité du Directeur Régional Adjoint, il (elle) est chargé(e) du développement du CNAS et de l'animation des instances associatives sur un plan administratif et technique :

- Il (elle) apporte son concours à la réalisation des plans d'actions définis par les instances régionales et départementales du CNAS en déclinaison des objectifs nationaux. Il (elle) couvre la région Ile de France et l'Outre-mer, en équipe avec ses collègues.
- Il (elle) organise des stratégies de développement et réalise des actions de prospection.
- Il (elle) met en place des actions de fidélisation dont il (elle) assurera la réalisation au sein des collectivités et structures adhérentes. Il (elle) est un contact privilégié pour les représentants des collectivités locales et assure l'accompagnement.

Pour ce faire :

- Il (elle) organise et anime des réunions d'information en direction des collectivités et de leurs agents mais également des réunions d'information et de formation en direction des Instances et du réseau (correspondant(e)s, délégué(e)s ...). Il (elle) prépare différents événements et y participe (salons, colloques, ...),
- Il (elle) assure la gestion de fichiers et de publipostages et des fonctions de secrétariat (comités, assemblées ...).

Profil souhaité

- De formation bac+2 minimum avec une expérience des collectivités locales (ou niveau catégorie B de la Fonction Publique Territoriale) et/ou une expérience dans une fonction commerciale ou marketing.
- Bon relationnel, qualités rédactionnelles, grande disponibilité et réactivité, méthodique et organisé(e), maîtrise des outils informatiques usuels
- Nombreux déplacements. Permis B exigé.

Divers

- Statut Cadre au forfait annuel jour (195 jours travaillés)
- RTT, mutuelle de Groupe, titres repas, prestations CNAS.
- Le CNAS est régi par la convention collective de la mutualité.

Rémunération

32 K€ à 34 K€/ an sur 13.55 mois

+ Rémunération variable (prime annuelle sur objectif) de 6 % maximum

Adresser votre candidature (lettre et curriculum vitae)

par **mail uniquement** à recrutement-idf@cnas.fr en précisant en objet « Recrutement CHAD »

DATE LIMITE DES CANDIDATURES LE 31/12/2018.